

# Sécurisez votre plan de vol numérique

Cyberattaque, compromission de système ou ransomware : des menaces numériques qui mettent en péril la sécurité des vols. Face aux scénarios même les plus complexes, anticiper, détecter et réagir est essentiel.

## Vos enjeux de cybersécurité

Garantir la safety dans le secteur aéronautique, la pérennité de votre activité et la conformité réglementaire.



### NOTRE EXPERTISE



#### Cybersécurité accrue

Protection contre les cybermenaces pour garantir la safety aérienne



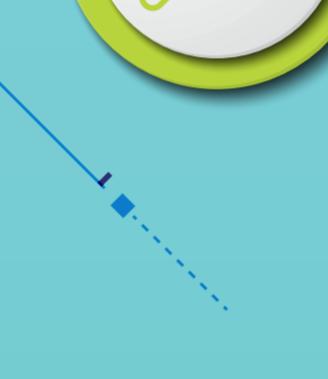
#### Réactivité

Capacité à détecter et réagir rapidement aux incidents de cybersécurité dont ceux ayant un risque sur la safety



#### Collaboration

Travail en collaboration avec les autorités de régulation pour spécifier les attendus de la réglementation (e.g AMC-GM)



#### Conformité réglementaire

Maintien des réglementations existantes et intégration des nouvelles, afin de conserver les agréments



#### Sensibilisation

Participation active du personnel sur les meilleures pratiques en cybersécurité



#### Analyse de risque

Identification et évaluation des cyber pouvant avoir un impact sur la safety

#### Maîtrise

Intégration aux systèmes de gestion existants pour les adapter aux besoins Part-IS par nos consultants

## Part-IS : cap sur 2026 !

De nouvelles obligations légales s'imposent à toute l'aviation européenne.

### LES DATES CLÉS

Le règlement délégué 2022/1645 depuis le  
16 OCTOBRE 2025

Le règlement d'implémentation 2023/203 dès le  
22 FÉVRIER 2026

### QUI EST CONCERNÉ ?

#### RÈGLEMENT 2022/1645

Les organismes de production et de conception

Les exploitants d'aérodrome

Les prestataires de service de gestion du trafic aérien

#### RÈGLEMENT 2023/203

Les organismes de maintenance, les organismes responsables de la gestion du maintien de la navigabilité et les transporteurs aériens

Les transporteurs aériens

Les organismes de formations (ATO)

Les centres aéro-médicaux du personnel navigant

Les exploitants de simulateurs d'entraînement au vol

Les exploitants de formation des contrôleurs de la circulation aérienne

**Garantir la safety dans le secteur aéronautique, l'expertise de Thales à votre service**

Faites confiance à des experts certifiés IATA\* qui comprennent l'aviation de l'intérieur : nous collaborons avec les autorités françaises dont l'OSAC et la DGAC, nous avons contribué à préciser les exigences opérationnelles (e.g AMC-GM) aux côtés de l'EASA, nous disposons d'une méthodologie d'analyse de risque dédiée au secteur et conforme aux exigences Part-IS et notre Force d'Intervention Rapide spécialisée intervient en cas d'incident.

\* ATO : Approved Training Organisation

\* IATA : Association Internationale du Transport Aérien

\* EASA : Agence de l'Union européenne pour la Sécurité Aérienne

\* AMC-GM : Acceptable Means of Compliance - Guidance Material

\* OSAC : Organisme pour la Sécurité de l'Aviation Civile

\* DGAC : Direction Générale de l'Aviation Civile

Pour plus d'information, visitez notre site web

<https://cds.thalesgroup.com>